

Cultures & Conflits

La revue

90 |
Où sont les murs ?
Dossier

BENOÎT EYRAUD ET DELPHINE MOREAU

Formes et régulations de l'enfermement psychiatrique: de la création de l'asile aux nouvelles unités sécurisées, l'exemple de l'hôpital du Vinatier

From Bron Asylum to the Special Security Unit of Vinatier Hospital : the Variations of Psychiatric Confinement's Regulations

p. 117-134

Résumés

Français English

Depuis quelques années, le souci de la sécurité a fait l'objet d'une attention particulière dans la psychiatrie publique française, se traduisant notamment par l'ouverture de nouveaux services très fermés. Cette évolution fait l'objet de critiques par un certain nombre d'intervenants et est d'autant plus mal vécue que le sens médical de la pratique psychiatrique et le souci de la protection des droits et de la dignité des patients sont régulièrement réaffirmés dans les textes officiels. Ce malaise sur la place de l'enfermement et de la contrainte en psychiatrie est récurrent. Cet article éclaire cet enjeu en examinant, à partir de l'exemple de l'hôpital du Vinatier, les évolutions du recours à l'enfermement sur plus d'un siècle. En restituant l'évolution des pratiques psychiatriques d'enfermement à partir de leur régulation

juridique et organisationnelle, nous mettrons en évidence la persistance de la contrainte dans l'économie des modes de prise en charge de la maladie mentale. Nous montrerons que l'encadrement juridique ne joue pas qu'un rôle de légitimation mais également un rôle de problématisation de cette contrainte.

These last years, a special stress has been put on public safety in the French public psychiatry. This attention is especially manifest in the opening of new special security hospitalisation units. This development has been criticized by a number of practitioners who refer themselves to the importance of the protection of the rights and dignity of the patients, which is emphasized by the official texts. This discomfort about the place of confinement and restraint in psychiatry is recurrent. This article sheds light on this issue by examining the changes in the use of psychiatric confinement over a century in a particular institution, the Vinatier Hospital, near Lyon. Through the analysis of the evolution of psychiatric confinement practices and their legal and organizational control, it highlights the persistence of coercion in the economy of psychiatric institutions. In this context, we wish to show that the legal framework doesn't only legitimate psychiatric coercion, but that it also makes it appear as non-evident.

Entrées d'index

Mots-clés : enfermement psychiatrique, hôpital du Vinatier, histoire, règles juridiques

Keywords : psychiatric confinement, Vinatier hospital, history, legal rules

Accès au texte / extrait



Texte intégral disponible *via* abonnement/accès payant sur le portail Cairn. Le texte intégral en libre accès sera disponible à cette adresse en janvier 2017.

Consulter cet article

Aperçu du début du texte

En octobre 2011, une Unité pour Malades Difficiles (UMD) a été ouverte dans l'enceinte du Centre Hospitalier du Vinatier dans l'agglomération lyonnaise. Près d'un an plus tôt, le 21 mai 2010, les ministres de la Justice et de la Santé y avaient inauguré la première Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA), que les médias ont baptisée « hôpital-prison ». L'ouverture de ces nouveaux services symbolise une certaine évolution de la psychiatrie publique française. Elle s'accompagne de nombreuses autres transformations au sein des services d'hospitalisation ordinaires – l'installation de caméras de surveillance, l'aménagement de nouvelles chambres d'isolement, la remise en cause de plus en plus fréquente de la politique de la porte ouverte. Pour un certain nombre d'intervenants en psychiatrie, ces évolutions relèvent d'un « tournant sécuritaire », d'un « nouveau grand renfermement », d'une « trappe psychiatrique » qui les renvoient plusieurs décennies en arrière. Ce tournant es...

Pour citer cet article

Référence papier

Cultures & Conflits, n° 90, été 2013, p. 117-134

Référence électronique

Benoît Eyraud et Delphine Moreau, « Formes et régulations de l'enfermement psychiatrique: de la création de l'asile aux nouvelles unités sécurisées, l'exemple de l'hôpital du Vinatier », *Cultures & Conflits* [En ligne], 90 | été 2013, mis en ligne le 15 octobre 2013, consulté le 27 juin 2014. URL : <http://conflits.revues.org/18751>

Auteurs

Benoît Eyraud

Benoît Eyraud est maître de conférences à l'Université Lyon 2, chercheur au Centre Max Weber. Il a notamment publié *Protéger et rendre capable. La considération sociale et civile des personnes vulnérables*, Toulouse, Erès, 2013. Il a notamment mené des recherches sur l'hôpital du Vinatier dans le cadre du projet « Lyon Vulnérabilités ».

Delphine Moreau

Delphine Moreau est doctorante en sociologie à l'Institut Marcel Mauss-LIER à l'EHESS. Sa thèse porte sur le recours à la contrainte en psychiatrie. Elle a notamment publié : « Conjurant la qualification de violence dans l'usage professionnel de la contrainte : le recours à la chambre d'isolement dans un service de psychiatrie », *Revue Sociologie/Santé*, n° 33, mars 2011 et « Contraindre pour soigner ? Le care à l'épreuve de la contrainte dans un service d'hospitalisation psychiatrique », in C. Crignon et M. Gaille (eds.), *Qu'est-ce qu'un bon patient ? Qu'est-ce qu'un bon médecin ?*, Paris, éd. Seli Arslan, 2010.

Droits d'auteur

Creative Commons License



Ce texte est placé sous copyright de Cultures & Conflits et sous licence Creative Commons.

Merci d'éviter de reproduire cet article dans son intégralité sur d'autres sites Internet et de privilégier une redirection de vos lecteurs vers notre site et ce, afin de garantir la fiabilité des éléments de bibliographie. » (voir le protocole de publication, partie « site Internet » : <http://www.conflits.org/index2270.html>).